



Prévost

DÉCEMBRE 2025

Changements aux
collectes en 2026

Entente
avec les CAPRDN

Prévost

Prévost
ici pour inspirer

actualités



Vœux des Fêtes

Tous les membres du conseil municipal et les employés de la Ville de Prévost souhaitent vous offrir leurs meilleurs voeux.

À tous, de très joyeuses Fêtes et une bonne année 2026 !



NOUVELLE OFFRE

Les Prévostois·es ont désormais accès aux centres d'activités physiques Rivièr-du-Nord

Excellente nouvelle pour les Prévostoises et Prévostois ! Grâce à une nouvelle entente de partenariat, les citoyens de Prévost profitent désormais des centres d'activités physiques Rivièr-du-Nord (CAPRDN) au même tarif que les résidents de Saint-Jérôme.

Dès maintenant, toutes les activités des CAPRDN – que ce soit à la piscine, en salle d'entraînement ou en plein air – deviennent accessibles à prix membre pour toute la communauté prévostoise. Une belle occasion de bouger, de se dépasser et de découvrir une programmation variée et inspirante !

Pour tous les détails : www.caprdn.ca

À noter qu'il ne sera plus possible d'obtenir un remboursement des frais de non-résident pour les activités aquatiques offertes par d'autres établissements.



Bureaux administratifs :

Fermeture des bureaux municipaux du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Bibliothèque :

Fermeture de la bibliothèque du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement.

27 décembre et 3 janvier : ouverte de 10 h à 16 h.

23, 29 et 30 décembre : ouverte de 10 h à 17 h.

Retour à l'horaire régulier : le lundi 5 janvier.



SONDAGE

Loisirs, activités et événements à Prévost

Dans le cadre de la planification de la programmation de loisirs et événementielle 2026, la Ville de Prévost lance un nouveau sondage en ligne afin de recueillir vos idées et mieux comprendre vos habitudes en termes de participation aux loisirs, événements et activités culturelles offerts par la Ville de Prévost. Vos commentaires nous aideront à bâtir une offre d'activités qui reflète vos besoins, vos envies et votre réalité. Merci d'avance pour votre participation !

Complétez le sondage ici:



travaux publics et environnement



SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE POSTALE

Calendrier des collectes 2026

Le calendrier des collectes 2026 a été envoyé par la poste à tous les résidents de Prévost. Cet outil n'est pas seulement un calendrier, mais un guide pratique pour gérer vos matières résiduelles au quotidien. Nous vous invitons à le consulter attentivement, puisque plusieurs nouveautés importantes y sont mentionnées.

NOUVEAU EN 2026

- Changement des horaires :** la Ville de Prévost fait affaire avec un nouveau fournisseur pour la collecte des matières résiduelles à partir du 1^{er} janvier 2026, ce qui implique un ajustement des jours de collecte pour le compost et la récupération sur tout le territoire. Consultez votre calendrier pour savoir quand sortir vos bacs.
- Récupération aux deux semaines :** Éco Entreprises Québec a informé la Ville de Prévost que la collecte du bac bleu se fera aux deux semaines à partir du 1^{er} janvier 2026. Cette fréquence est imposée par Éco Entreprises Québec, qui gère le système de collecte sélective à l'échelle de la province.
- Nouveau calendrier virtuel sur le Portail citoyen :** vous pouvez maintenant consulter une version virtuelle de votre calendrier des collectes en vous connectant à votre Portail citoyen du site web de la Ville de Prévost.
- Alertes pour les trois types de collectes :** vous pouvez désormais activer des notifications par texto, courriel ou via l'application mobile de la Ville de Prévost afin d'être avisé la veille du jour des collectes pour les trois types de bacs.

CE QUI NE CHANGE PAS

- Secteurs géographiques des collectes :** les trois secteurs géographiques des collectes demeurent inchangés. Si vous étiez dans le secteur 1 en 2025, vous l'êtes toujours en 2026.
- Service de collectes spéciales :** la Ville de Prévost continue d'offrir plusieurs types de collectes spéciales à ses citoyens, dont la collecte des résidus verts, des encombrants, des sapins de Noël, les Journées grand ménage et l'accès à deux écocentres. Vous trouverez toute l'information pertinente dans le calendrier des collectes 2026 et sur le site web de la Ville de Prévost.



SÉCURITÉ HIVERNALE

Structures et forts de neige

La neige est de retour, au grand bonheur des enfants qui sont déjà très actifs sur les chantiers pour la construction de structures et forts de neige. En revanche, bien que ces activités soient amusantes, elles comportent des risques importants pour les enfants lors des opérations de déneigement si les forts sont construits trop près de la rue.

Les opérateurs de machinerie lourde ont une visibilité limitée, surtout en soirée ou lors de tempêtes. Une structure de neige trop près de la chaussée peut passer inaperçue, mettant les enfants à risque.

Pour assurer la sécurité de tous, merci d'éviter la construction de forts et de structures de neige en bordure des rues, dans les fossés ou près des accotements. Votre précieuse collaboration nous permettra de garder nos quartiers sécuritaires cet hiver !

N'hésitez pas à communiquer avec le Service aux citoyens de la Ville de Prévost afin d'effectuer une requête concernant le déneigement.

Pour joindre la Ville de Prévost :



DÉNEIGEMENT

3 trucs pour faciliter les opérations de déneigement cet hiver

Lors d'une chute de neige ou d'une opération de déneigement, il est important de respecter certaines bonnes pratiques pour permettre un déneigement de qualité et rendre les rues plus sécuritaires.

Voici quelques trucs pour aider au déneigement des rues cet hiver :

- Placez votre bac (ordures, récupération ou compost) le matin-même de la collecte
- Positionnez votre bac dans votre entrée à 1 mètre de la voie publique
- Respectez les restrictions de stationnement dans la rue en vigueur du 1^{er} novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement

Info-neige :



environnement et sécurité incendie



COLLECTE SPÉCIALE

Sapins de Noël : rien ne se perd !

Saviez-vous qu'à Prévost, vos sapins de Noël connaissent une deuxième vie grâce à notre partenariat avec Arbressence ? Les sapins récoltés sont acheminés pour y être transformés. Les branches et aiguilles sont distillées afin d'extraire une huile essentielle de grande qualité. Le résidu de ce processus, sous forme de paillis écologique, est ensuite redistribué à des partenaires municipaux et corporatifs, où il est utilisé comme remblai écologique.

Une belle façon de donner une nouvelle utilité à vos sapins tout en contribuant à l'économie circulaire et à la préservation de l'environnement !

Collecte des sapins : les sapins doivent être déposés en bordure de rue, bien en vue, le dimanche 11 janvier. Ils doivent rester accessibles jusqu'à leur collecte et être dégagés en cas de chute de neige. Ils doivent être débarrassés de toutes leurs décos et découpés en sections d'une longueur maximale de 8 pieds.

PRÉVENTION

Fondues et raclettes : précautions à prendre pour ces classiques des Fêtes

Rien de plus savoureux et pratique qu'une bonne fondue ou qu'une délicieuse raclette dans le temps des Fêtes, mais il est important de faire preuve de prudence avec les brûleurs.

Voici des conseils de sécurité pour prévenir les feux de cuisson liés à ces appareils :

- Déposez le brûleur sur une surface incombustible qui protège la table
- Utilisez le couvercle approprié pour éteindre le brûleur
- Assurez-vous que le brûleur est refroidi avant de le remplir
- Procurez-vous un deuxième brûleur plutôt que de transvider le combustible
- Si possible, choisissez un réchaud électrique ou à combustible en gel qui ne nécessite pas de remplissage
- Ayez toujours un extincteur portatif aisément accessible et facile d'utilisation
- Vérifiez les piles de vos avertisseurs de fumée
- Gardez les cordons électriques hors de portée des enfants



Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 19 janvier, 19 h

Lundi 9 février, 19 h

Lundi 9 mars, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevost.qc.ca/elus

Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site Internet : ville.prevost.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !



loisirs

ACTIVITÉS D'HIVER

Allons jouer dehors !

Glissade sur neige

Libre accès tous les jours au terrain de soccer des Clos-Prévostois, sur la rue du Clos-Toumalin. Apportez votre traîneau !

Activités sur les sentiers

Parc de la Coulée

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike

Coût : gratuit, carte de membre nécessaire

Détails : parcdelacoulee@hotmail.com



Forêt Héritage

Activités permises : raquettes, ski de fond et fatbike

Coût : gratuit, carte de membre nécessaire

Détails : heritagedunord.org

Parc de la Rivière-du-Nord

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche

Coût : différents tarifs

Détails : [parcivieredunord.ca](http://parcrivieredunord.ca)

Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Activités permises : raquettes, ski de fond et marche

Coût : gratuit pour cet hiver

Heures d'ouverture de la Gare de Prévost :

10 h à 16 h, tous les jours, lorsque les conditions le permettent

Consignes et détails : ptittraindunord.com/skier

Patinoires extérieures

Pour connaître l'emplacement et l'état des patinoires :

 ville.prevost.qc.ca/patinoires



Diffusions Amal'gamme

Joon Oh Kim Le combat héroïque

Dimanche 11 janvier 2026, 14 h 30

Coût : 30 \$ (entrée) / 25 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Duo Beija-Flor Songs d'ailleurs

Dimanche 25 janvier 2026, 14 h 30

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Matt Dupont et Jérémie Roy Et si la harpe m'était récitée

Dimanche 8 février 2026, 14 h 30

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
gratuit pour les moins de 12 ans

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com



Heure du conte 3 à 5 ans

Mercredi 21 janvier, 10 h 30

Samedi 24 janvier, 10 h

Bibliothèque
Jean-Charles-Des Roches
Places limitées
Inscription en ligne

Atelier d'éveil à la lecture 0 à 2 ans

Mardi 20 janvier, 10 h 30

Bibliothèque
Jean-Charles-Des Roches
Places limitées
Inscription en ligne

Pour vous inscrire:

 ville.prevost.qc.ca/inscription

